Image not found or type unknown

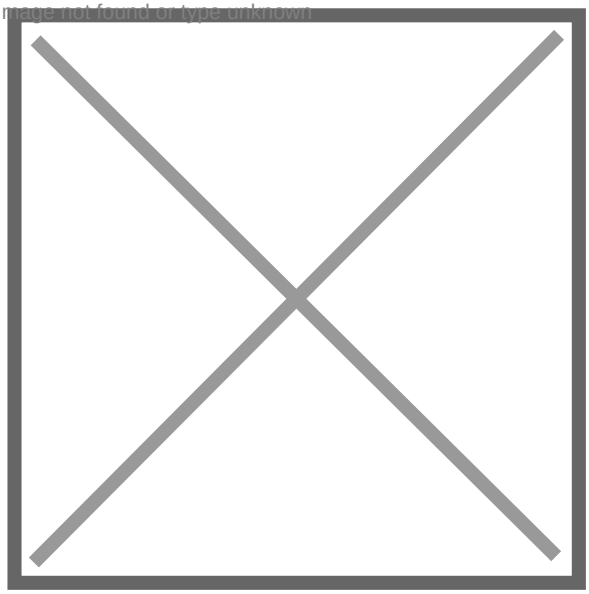

Demande de lettre de licenciement ?

Par **Alex13**, le **10/03/2008** à **19:27**

Bonjour,

Mon employeur m'a proposé un licenciement à l'amiable. Je suis ok avec lui.

[s]NB[/s] : c'est un CDI.

Cependant, il ne trouve pas le motif pour me licencier et ne veut pas utiliser la faute grave car il n'y a pas de faute grave.

Il me demande une lettre d' "accord" de licenciement que je lui remettrais en main propre en lui stipulant que je suis d'accord pour qu'il me licencie.
Il dit vouloir cette lettre pour "se protéger" éventuellement d'un recours de ma part au Prud'homme.

Mais que dois-je marquer dans cette lettre ?
Dois je moi aussi demander une lettre de sa part : si oui, que doit-il écrire ?

De plus, si c'est d'un commun accord et qu'il le stipule dans la procédure de licenciement, serai-je indemnisé par les ASSEDIC ?

Si non, quel motif peut il invoquer pour le licenciement...?

J'avoue être un peu étonné par la procédure qu'il me demande.

Merci d'avance pour vos conseils !

Cordialement,

Alex

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés